

## Les Acadiens de la Baie Française L'Histoire d'une Survivance

M.-Adélard Tremblay, Ph.D.

Volume 15, numéro 4, mars 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302154ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302154ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, M.-A. (1962). Les Acadiens de la Baie Française : L'Histoire d'une Survivance. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 15(4), 526–555.  
<https://doi.org/10.7202/302154ar>

# LES ACADIENS DE LA BAIE FRANÇAISE

## L'Histoire d'une Survivance <sup>1</sup>

### I — INTRODUCTION

L'accession récente à la souveraineté de plusieurs communautés technologiquement peu développées a ranimé au Canada français des mouvements sécessionnistes.<sup>2</sup> Même si cette

<sup>1</sup> Cet article fait partie des études effectuées par le Groupe de Recherches du comté de Stirling (« The Stirling County Study ») sous la direction du Dr Alexander H. Leighton. Ces études ont été entreprises par l'Université Cornell avec la collaboration du Ministère de la Santé Publique de la Nouvelle-Ecosse et celle des Universités Acadia et Dalhousie. La Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval apporta aussi une aide précieuse. Des subventions furent accordées par la *Carnegie Corporation*, le Ministère de la Santé Publique de la Nouvelle-Ecosse et le *Milbank Memorial Fund*. A ses débuts, l'étude reçut l'appui de l'*American Philosophical Society*, de *Cornell University*, de la *Wenner-Gren Foundation for Anthropological Research* et de la *Rockefeller Foundation*.

Je voudrais souligner les contributions de plusieurs collègues du Groupe de Recherches à mes études sur les Acadiens de la Baie Sainte-Marie: Alphonse Deveau, Gustave Doucet, Emile Gosselin, Charles C. Hughes, Alexander H. Leighton, le regretté Allister M. Macmillan, Jean Vincent Martin, o.s.b., Robert N. Rapoport, et Janine et Mark Rosenzweig. Il serait beaucoup trop long d'énumérer ici les noms de mes nombreux informateurs. Je tiens à les remercier tous et chacun très sincèrement. Je ne puis cependant pas passer sous silence le précieux concours du R.P. A.-L. Laplante, c.j.m., et du Professeur Willie Belliveau, respectivement Recteur et Professeur au Collège Sainte-Anne de la Pointe-de-l'Eglise au moment de mes travaux sur le terrain (1950-1956). En dernier lieu, je veux remercier tous ceux qui ont lu et commenté cet article, à savoir: Willie J. Belliveau, Jean-Eudes Comeau, Alphonse Deveau, Gustave Doucet, le Père L.-F. d'Entremont, c.j.m., le Père A.-L. Laplante, c.j.m., et Philippe Leblanc. Une version préliminaire de cet article apparaît dans la thèse de doctorat de l'auteur. Cf. M.-Adélard Tremblay, *The Acadians of Portsmouth, A Study in Culture Change* (Cornell University, Ithaca, New York, 1954), 27-49.

<sup>2</sup> Raymond Barbeau, *J'ai choisi l'Indépendance* (les Editions de L'Homme, Montréal, 1961) et Marcel Chaput, *Pourquoi je suis Séparatiste* (Les Editions du Jour, Montréal, 1961). Le droit à l'autodétermination politique qu'ont acquis ces jeunes pays n'est pas, bien entendu, le seul facteur à l'origine de cette « recrudescence nationaliste ». Le Congrès des Affaires canadiennes tenu à l'Université Laval au mois de novembre dernier en témoigne. Les éléments d'explication sont beaucoup plus nombreux et complexes et doivent surtout tenir compte de facteurs historiques endogènes. Ce n'est cependant pas notre intention d'en faire la revue et l'analyse dans le cadre de cet article.

idéologie prend une ampleur jamais égalée jusqu'à aujourd'hui, il est encore trop tôt pour prédire les influences qu'elle exercera sur la société canadienne-française, principalement au niveau des objectifs qu'elle poursuit. Les minorités françaises d'outre-frontières qui viennent à peine d'assurer leur survivance, la voient soudainement menacée et compromise par les aspirations séparatistes de certaines ailes nationalistes québécoises.<sup>3</sup>

Nous ne savons pas jusque dans quelle mesure cette perception de la situation est justifiée par les faits. Quoi qu'il en soit, l'histoire de la survivance des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse est très instructive à plusieurs points de vue. En premier lieu, elle est une des survivances les plus spectaculaires du continent nord-américain puisqu'elle s'est réalisée dans des conditions parti-

---

<sup>3</sup> Un certain chef de file a affirmé publiquement (il l'a aussi écrit) que les minorités françaises des autres provinces canadiennes sont en bonne voie d'être assimilées par l'élément anglo-saxon. Cf. Raymond Barbeau, *op. cit.*, 53-66. Mais les indices sur lesquels reposent cette généralisation sont très partiels et ne reflètent pas la nature complexe du phénomène d'anglicisation. A ce sujet, voir M.-Adélar Tremblay, « Niveaux et Dynamismes d'acculturation des Acadiens de Portsmouth », *Anthropologica*, 3 (no 2, nov. 1961): 202-251. A partir de cette généralisation voici le raisonnement auquel il nous demande d'adhérer. Puisque ces minorités sont déjà comptées pour perdues, il n'est certes pas nécessaire de continuer notre adhésion au pacte confédératif dans le seul but de les protéger ou de les réorienter vers le Canada d'expression française. Il sera beaucoup plus profitable que l'effort de refrancisation porte sur le Québec seulement si on veut imprimer à ce mouvement toute la force qu'il nécessite. La position du « séparatiste » Chaput est cependant beaucoup plus souple vis-à-vis les minorités françaises. A son sens, la souveraineté politique du Québec deviendrait vite un symbole de fierté dans le fait français et serait, par voie de conséquence, un facteur qui freinerait le mouvement d'acculturation des Canadiens français dans les milieux anglo-saxons. Cette hypothèse de travail mérite de retenir l'attention: nous en avons d'ailleurs fait l'examen partiel dans l'article ci-haut mentionné. La création récente, dans la province de Québec, d'un Ministère des Affaires Culturelles comprenant un Département du Canada français d'Outre-Frontières, est une sérieuse indication que le gouvernement actuel est préoccupé par le sort des minorités françaises. Pour exprimer un jugement de valeur, nous préférons une attitude optimiste comme celle-ci qui est fondée sur le postulat que le renouveau est possible à l'attitude pessimiste qui tient pour irrémédiablement perdue la lutte pour la survivance chez les minorités éloignées. D'ailleurs un des buts de cet article est de montrer que la survivance est non seulement possible mais de fait assurée chez certains groupes minoritaires. La démonstration se fera non pas à partir de critères partiels (linguistiques ou religieux, par exemple), mais à partir de la configuration culturelle tout entière, celle-ci devant inclure des éléments structurels et fonctionnels et intégrer, entre autres, les valeurs et les attitudes.

culièrement adverses. En deuxième lieu, cette survivance repose sur une longue tradition: au tout début, l'effort de survie fut tout naturel mais à mesure que les difficultés apparurent, les leaders acadiens ont dû définir une stratégie et se montrer vigilants. Finalement, cette survie de tout « un peuple » ne s'est pas réalisée en vase clos: elle s'est accompagnée d'un apport authentique à la vie institutionnelle de la Nouvelle-Ecosse. Nous nous proposons dans le cadre de cet article de reconstituer l'histoire de cette survivance<sup>4</sup> en définissant les grandes étapes de l'évolution socio-culturelle du groupe et de montrer comment, à travers celle-ci, s'est élaborée la configuration culturelle acadienne de la Baie Française.<sup>5</sup>

L'intérêt de cette étude de cas vient aussi du fait que nous possédons des documents à caractère ethnographique sur les habitants de cette région et sur la culture acadienne contemporaine.<sup>6</sup> De plus, cette folk-société<sup>7</sup> est en voie de transformation sous la poussée de changements technologiques et institutionnels rapides. En élaborant la genèse de la survivance, nous serons en mesure de reconstituer du même coup l'histoire

<sup>4</sup> Nous ne sommes pas le premier à concevoir la survivance dans une perspective holistique. Clifford Edwards devait utiliser sensiblement la même démarche (quoique plus restreinte) dans une thèse de maîtrise qu'il présentait à l'Université McGill en 1945: Clifford Edward Edwards, *La Survivance de la Culture Française en Nouvelle-Ecosse*, thèse de maîtrise, McGill University, (oct. 1945). Cette thèse contient une intéressante bibliographie.

<sup>5</sup> Techniquement, la Baie Sainte-Marie s'étend du début du Digby Neck jusqu'au Cap Sainte-Marie. L'expression « Baie Française » ou « Ville Française » réfère à l'aire géographique de la Baie Sainte-Marie qui s'étend du village de Saint-Bernard dans la municipalité de Clare au village de Saint-Alphonse et qui est habitée par environ 10,000 Acadiens d'expression française.

<sup>6</sup> Le terme « culture » est pris dans son sens anthropologique ainsi que des concepts tels que configuration culturelle, système de valeurs, etc... Pour une étude de la culture acadienne, voir Charles C. Hughes, Marc-Adélar Tremblay, Robert N. Rapoport et Alexander H. Leighton, *People of Cove and Woodlot, Communities from the viewpoint of social psychiatry* (Basic Books Inc., New York 1960), en particulier, 93-164.

<sup>7</sup> Les caractéristiques dominantes de la folk-société sont les suivantes: a) la société est relativement restreinte et homogène, il y existe un puissant esprit de groupe; b) les comportements s'inspirent de la tradition; c) les liens de parenté orientent les principales relations sociales; d) le sacré prévaut sur le profane; et e) l'économie de subsistance prévaut sur l'économie commerciale.

de la différenciation sociale et d'illustrer comment s'effectue sur le continent nord-américain le passage d'une société traditionnelle et historique à une société moderne et industrielle. Depuis la période d'après-guerre surtout, le tempo de cette évolution s'est accéléré et les répercussions se sont étendues à tous les paliers de la structure sociale. De plus, puisque ces changements datent de quelques années à peine, ils ont été observés et vécus par toute une génération d'Acadiens qui peuvent maintenant réfléchir sur leurs expériences et apporter leur témoignage.<sup>8</sup> On connaît toute la richesse de la tradition orale dans la reconstruction historique.

Nous examinerons les étapes qui nous semblent les plus significatives, c'est-à-dire celles qui ont exercé une influence profonde sur l'orientation culturelle du groupe et dans la genèse des valeurs autochtones. A notre point de vue, ces étapes peuvent se découper ainsi :

1. Le séjour de l'abbé Jean-Mandé Sigogne à la Baie Française;
2. La fondation du Collège Sainte-Anne;
3. Le passage d'une économie de subsistance à une économie monétaire;
4. L'émigration vers les centres industriels;
5. Le déclin des chantiers maritimes;
6. Le rehaussement des niveaux d'instruction;
7. La naissance d'un système de classe;
8. Les élites acadiennes : pluralisme et mouvement de diversification; et
9. L'éveil d'une conscience nationale.

Voilà autant de facteurs qui ont contribué à la survivance acadienne ou qui ne peuvent pas en être dissociés. Par rapport

---

<sup>8</sup> Les instruments de récolte des données essentielles furent quelques documents écrits mais surtout l'entrevue centrée et l'observation participante. Les informateurs-clés ont été choisis en fonction de leur âge et de leur expérience ou soit encore en fonction de leur intérêt à l'histoire acadienne. Ces entrevues se sont échelonnées sur une période de plusieurs années, soit de 1950 à 1955 inclusivement.

à la survivance, la plupart comportent à la fois des éléments positifs et des éléments négatifs.

L'ordre dans lequel ces différentes étapes seront étudiées n'implique pas de chronologie stricte ou de parfaite étanchéité entre elles.

## II — LES ÉTAPES DE L'ÉVOLUTION

### 1. LE SÉJOUR DE L'ABBÉ JEAN-MANDÉ SIGOGNE À LA BAIE FRANÇAISE

Les Acadiens de la « Baie Française » sont les descendants de paysans français venus au Canada au début du dix-septième siècle. Ils ont colonisé la région qui s'appelle aujourd'hui la vallée d'Annapolis. En 1755, à la suite d'un ordre donné par le Gouverneur anglais, Lawrence, toutes les populations acadiennes de la région ont été évacuées de ces lieux et transportées par bateau.<sup>9</sup> Il fallut une quinzaine d'années pour que quelques familles acadiennes reviennent au pays natal.<sup>10</sup> Voyant leurs terres cultivées par les soldats anglais, elles abandonnèrent tout espoir de recouvrer leurs biens et descendirent vers le sud-ouest de la Province où elles ont colonisé la région qui se nomme aujourd'hui

<sup>9</sup> La déportation des Acadiens a fait l'objet de récits épiques dont le plus connu est l'*Evangéline* de Longfellow et de plusieurs travaux à caractère historique. La controverse est vive dans les différentes versions, au sujet de la validité et de l'authenticité des faits qui sont relatés ainsi qu'au sujet des motifs qui les ont inspirés. N'étant pas nous-même historien, nous ne pouvons certes pas apporter de nouvel éclairage. Les divergences sont considérables entre les auteurs, quoique sur certains points, il y a une certaine convergence. Consultez, entre autres, Francis Parkman, *France and England in North America* (Little Brown and Co., 9 vols, Boston, 1865 à 1894); John Bartlett Brebner, *New England's Outpost: Acadia before the Conquest of Canada* (Columbia University Press, New York, 1927); W. A. Calnek and A. W. Savary, *History of the County of Annapolis* (William Briggs, Toronto, 1897); T. C. Haliburton, *An Historical and Statistical Account of Nova Scotia* (2 vols., Halifax 1829); Edouard Richard, *Acadie: Reconstruction d'un chapitre perdu de l'Amérique* (2 vols., Québec et Boston 1916-1918); et Emile Lauvrière, *La Tragédie d'un peuple* (2 vols., Editions Bossard, Paris 1923).

<sup>10</sup> Quelques-unes des familles qui se sont établies dans la région n'auraient pas été déportées. Au moment de l'évacuation, elles se seraient enfuies dans le bois où elles auraient vécu durant quelque temps avant d'émigrer vers le Sud-Ouest de la Province.

la Baie Sainte-Marie. On estime que les toutes premières familles arrivèrent dans la région vers 1768.<sup>11</sup>

L'abbé Sigogne<sup>12</sup> arriva à la Baie Française le 20 juillet 1799. Depuis le moment de leur retour en Acadie jusqu'au moment de l'arrivée du prêtre-missionnaire, les Acadiens de la Baie avaient été visités par des prêtres itinérants à des intervalles longs et irréguliers.<sup>13</sup> Les deux premiers missionnaires à venir exercer leur apostolat étaient d'expression française et furent appréciés par les colons acadiens.<sup>14</sup> Plus tard, des missionnaires irlandais d'Halifax vinrent à tour de rôle y exercer leur apostolat sans toutefois recevoir beaucoup d'appui de la part des Acadiens. L'abbé Jones, le représentant personnel de l'Arche-

<sup>11</sup> Selon certains, la famille Dugas s'installa à Grosses-Coques en 1768. L'historien Antoine Bernard est d'avis, au contraire, qu'une cinquantaine de familles s'établirent le long de la Baie Sainte-Marie vers 1766. Voir Antoine Bernard, c.s.v., *L'Acadie Vivante*, 107.

<sup>12</sup> Cette section est inspirée, en grande partie, par le document rédigé par les Pères Eudistes pour commémorer le centenaire de la mort du vaillant et intrépide missionnaire: *Centenaire de la mort du Père Jean-Mandé Sigogne, Missionnaire de la Baie Sainte-Marie, 1844-1944* (Pointe-de-l'Eglise, 1944). Voici comment l'historien Bernard raconte son arrivée. « Né à Beaulieu en Touraine en 1763, ordonné prêtre en 1787, Jean-Mandé Sigogne refusa de souscrire, en 1790, à la constitution *curle* du clergé français. Son père était marchand drapier et maire jacobin de Beaulieu. Le jeune prêtre insermenté vécut de sa maigre pitance de précepteur jusqu'au moment où Mgr Lamarche l'invita à passer en Amérique pour prendre la direction des missions acadiennes de la Baie Sainte-Marie. Ame apostolique et cœur intrépide, l'abbé Sigogne accepta cette offre qui fermait derrière lui la porte de la terre natale. Il s'embarquait à Londres, le 14 avril 1799, sur le voilier *The Stag*, pour atteindre Halifax le 12 juin. Une barque de pêcheur le transporta, le 4 juillet, à Sainte-Anne-du-Ruisseau, d'où il gagna à pied en quinze jours, les rivages de la Pointe-de-l'Eglise, gîte du peuple orphelin dont il devenait, pour quarante-cinq ans, le patient éducateur, le père dévoué... » Antoine Bernard, *Histoire de la Survivance Acadienne 1755-1935* (Clercs de Saint-Viateur, Montréal, 1935), 243.

<sup>13</sup> Le journal de Cécile Murat, rédigé par J.-Alphonse Deveau (1961) dépeint bien l'époque héroïque de ces premières années à la Baie.

<sup>14</sup> Ce fut l'abbé François Bailly, un jeune missionnaire du Québec qui était à la recherche d'Indiens micmacs dans la région de la Baie vers 1769 lorsqu'un groupe d'Acadiens repérèrent son embarcation et l'emmenèrent avec eux pour y demeurer quelque temps. L'autre fut l'abbé Bourg, le premier Acadien à recevoir le sacerdoce. Il visita cette région à trois reprises, soit en 1774, en 1781 et en 1786.

vêque de Québec à Halifax,<sup>15</sup> fut celui qui se rendit à l'évidence que seul un missionnaire qui s'exprimerait dans la langue maternelle des Acadiens aurait quelque chance de succès dans son ministère. D'ailleurs le besoin d'un ministère régulier se faisait de plus en plus sentir. C'est cette constatation qui rendit possible la venue de l'abbé Sigogne à la Baie Sainte-Marie.

Peu après son arrivée, l'abbé avait remarqué un relâchement général dans les traditions religieuses et dans les mœurs. C'est alors qu'il proclama 28 règlements qui devaient régir la conduite des Acadiens; ces derniers les endossèrent sous serment.<sup>16</sup> Une de ses premières décisions fut de provoquer l'élection de marguilliers qui seraient chargés de l'administration financière de la paroisse. Le dynamisme de l'abbé, son amour du travail et son sens du dévouement ont vite gagné la confiance des habitants et leur plus entière collaboration. Déjà en 1808, il avait divisé son territoire d'apostolat en deux paroisses distinctes et avait érigé deux églises, soit celle de la Pointe-de-l'Eglise et celle de Meteghan.

L'abbé Sigogne fut frappé par l'analphabétisme de ses paroissiens. Son presbytère devint une école où il donna une instruction de base à quelques volontaires qui dispensèrent, par la suite, leurs connaissances aux jeunes enfants dans leur propre maison. Au tout début l'intérêt des parents pour l'éducation était plutôt faible, mais à mesure qu'ils ont saisi l'importance de cette innovation, ils ont participé activement au programme Sigogne en envoyant leurs enfants chez les maîtres d'école. Il s'intéressait particulièrement aux orphelins et, à un moment

---

<sup>15</sup> La Nouvelle-Ecosse faisait partie de l'Archidiocèse de Québec jusqu'au moment où elle devint un vicariat apostolique, soit en 1818. Puis la province devint un diocèse en 1842. Les Canadiens français ont manifesté ouvertement leur opposition à cette séparation du diocèse de Québec. Cornelius O'Brien, *Memoirs of Right Reverend Edmund Burke* (Thoburn and Co. Printers, Ottawa, 1894). Les Acadiens de la Baie n'ont jamais entièrement pardonné aux Canadiens français de les avoir abandonnés, puisque par cette séparation ils devenaient sous la juridiction du clergé irlandais, dont la filiation linguistique les apparente à la culture anglo-saxonne.

<sup>16</sup> Voir P.-M. Dagnaud, *Les Français du Sud-Ouest de la Nouvelle-Ecosse* (Librairie Centrale, Besançon, 1905), 270 et ssq.

donné, en hébergeait cinq dans son presbytère. Il éduqua Frédéric Robichaud, le premier résident de la Baie à représenter les Acadiens à la Législature provinciale à Halifax. Il obtint des Anglais des titres de propriété pour ses protégés, effectua leurs transactions légales et fut leur plus puissant porte-parole auprès de la classe dirigeante anglo-saxonne. Sa connaissance et sa maîtrise de la langue anglaise ainsi que la très grande ascendance qu'il exerçait sur ceux avec qui il entraînait en communication ont été de précieux instruments dans son œuvre revendicatrice.<sup>17</sup>

L'abbé Sigogne a laissé derrière lui des réalisations importantes dans les secteurs de la religion, de l'éducation, de la loi et de la politique. Il mourut à la Pointe-de-l'Eglise en 1844. Une des plus grandes figures de l'histoire acadienne venait de s'éteindre puisque l'abbé avait rétabli la continuité de la tradition française et catholique en Acadie. Il avait assuré la survivance acadienne en jetant les bases nécessaires à sa réalisation. Ses cendres reposent dans les jardins du Collège Sainte-Anne sous un monument qui nous rappelle son œuvre civilisatrice.

## 2. LA FONDATION DU COLLÈGE SAINTE-ANNE

Le Collège Sainte-Anne, la seule institution secondaire et universitaire de la Baie, fut fondé au mois de septembre 1890 par les RR. Pères de la Congrégation de Jésus-Marie, dite des Eudistes. Le 30 avril 1892, en vertu d'un acte de la Législature provinciale, il a été incorporé et reçut le titre d'Université avec tous les pouvoirs et privilèges afférents à ce titre.<sup>18</sup> Dans l'intention des fondateurs qui l'ont localisé au centre géographique de la Baie, le Collège avait pour mission première de donner une solide formation morale et religieuse et d'instruire dans la tra-

---

<sup>17</sup> Voyez, par exemple, l'admiration que lui témoignait M. Thomas Haliburton, député d'Annapolis, dans son célèbre discours à la Législature provinciale dans le but d'obtenir de la part de l'Assemblée la suppression du serment du test, qui permettrait aux Acadiens d'accéder comme leurs concitoyens d'origine anglo-saxonne à des fonctions publiques. Beamish Murdock, *A History of Nova Scotia or Acadia* (James Barnes, Halifax, 1865), III: 577. Cité dans Clifford Edwards, *op. cit.*, 25.

<sup>18</sup> *Annuaire* du Collège Sainte-Anne, 1950 - 1951.

dition humaniste la jeunesse acadienne de la région, afin de la rendre capable d'apporter des solutions valables aux problèmes actuels de la culture acadienne.<sup>19</sup> Officiellement, les cours se donnent dans les deux langues, mais dans la pratique, l'accent est mis sur le français.

Bien que le Collège soit une institution confessionnelle, faisant partie jusqu'en 1954 du diocèse d'Halifax, il n'a jamais été soumis à l'autorité de l'Archevêque. Il relève plutôt de la Province eudiste canadienne. Ce privilège a permis aux Eudistes de garder la plus complète autonomie vis-à-vis l'Évêque irlandais quant à l'aspect académique et administratif de l'institution. Ce facteur, à lui seul, fut un élément décisif dans l'histoire de la survivance acadienne parce qu'il est à l'origine de la montée des élites acadiennes locales.

Le Collège a formé une élite acadienne qui a exercé son leadership dans les provinces maritimes. En 1949, il comptait parmi ses anciens élèves : 6 évêques, 180 prêtres, 75 médecins et dentistes, 15 avocats, 6 agronomes et 5 inspecteurs d'écoles.<sup>20</sup> Tous les meneurs de la région ont été formés au Collège ou y ont fait un séjour. Le statut de supérieur comporte des responsabilités qui débordent les cadres de son institution puisqu'à peu près rien d'important pour le groupe n'est décidé sans l'approbation du supérieur. D'ailleurs certains supérieurs plus dynamiques prennent eux-mêmes les destinées du groupe en main.

Cette institution est donc le centre intellectuel et culturel de la région. Elle est devenue le symbole de la résistance à l'infiltration des valeurs étrangères en inculquant aux Acadiens la fierté de leur origine nationale. Sa fondation fut probablement un des événements les plus marquants de l'histoire du groupe. En effet, en soixante-dix ans, le Collège a rendu possible le rem-

---

<sup>19</sup> Pour la première fois dans son histoire, le Collège accepte, en septembre 1961, quatre jeunes filles qui désirent poursuivre leurs études jusqu'au baccalauréat ès arts. En élargissant ses cadres, l'institution pénétrera encore davantage dans le milieu.

<sup>20</sup> Nous ne possédons malheureusement pas de données numériques pour les années récentes. Il est certain que ces statistiques, si elles étaient disponibles, ne feraient qu'accentuer la tendance notée ici.

placement complet de l'élite anglo-saxonne et irlandaise catholique par des Acadiens (prêtres, professionnels et hommes d'affaires). Il a mis l'accent sur l'importance de l'éducation dans l'œuvre de redressement économique, politique et sociale. Il a valorisé la beauté et l'utilité de la langue française, la nécessité de s'exprimer correctement.<sup>21</sup> Enfin, par ses activités extra-curriculaires (conférences, concerts, films, congrès, etc. . .) il a exercé une influence directe sur les adultes. Il a été un des éléments dynamiques dans la conception et la réalisation d'associations qui visent à faire respecter les droits et à promouvoir les intérêts du groupe.

### 3. LE PASSAGE D'UNE ÉCONOMIE DE SUBSISTANCE À UNE ÉCONOMIE MONÉTAIRE

L'économie de la ville française est basée sur les industries d'extraction (telles que l'agriculture, la forêt et les pêcheries). Ces ressources naturelles constituent des complexes économiques différents selon les trois aires écologiques: a) la côte ou le long

<sup>21</sup> Le parler franco-acadien se distingue de la langue parlée par les Canadiens d'expression française surtout par la construction de la phrase, la conjugaison des verbes, l'accent, l'utilisation d'archaïsmes et d'expressions nautiques et l'usage plus fréquent de termes anglais et d'anglicismes. Pour une étude systématique du parler franco-acadien, voir Pascal Poirier, *Le Parler franco-acadien et ses origines* (Québec, 1928). Tout récemment le linguiste Dulong a poursuivi de très intéressantes observations au Cap-Breton sur le parler franco-acadien; les résultats apparaissent dans une publication du Musée de l'Homme à Ottawa: Gaston Dulong, « Chéticamp, îlot linguistique du Cap-Breton » dans *Contributions to Anthropology 1959* (National Museum of Canada, Bulletin No 173, Ottawa 1961): 12-41. Comme l'affirme Martin Doiron, dans sa thèse de maîtrise à l'Université de Montréal, *La Langue française en Nouvelle-Ecosse* (1946), 51, l'évolution du parler franco-acadien est liée à deux facteurs: a) l'isolement géographique et culturel de la communauté acadienne; et b) le faible niveau d'instruction des Acadiens. Le Collège a fait des efforts systématiques en vue d'améliorer la langue parlée des Acadiens, sans atteindre tout le succès désiré. Ses efforts ne pourront pas obtenir ce rayonnement anticipé à moins qu'ils ne soient accompagnés d'une révision complète de l'enseignement du français au niveau primaire et qu'ils soient appuyés par des communications de masse (la presse, la radio et la télévision) d'expression française. C'est dans cet esprit que le Collège a fondé, il y a trois ans, la Colonie des Jeunesses acadiennes, dans le but d'initier les jeunes au patriotisme et de les encourager à bien parler français. Cette colonie de vacances obtint un grand succès et exigea la collaboration d'une autre association, celle des Dames Patronesses, qui devait veiller au confort matériel et au bien-être de ces jeunes.

de la Baie; b) l'intérieur; et c) l'arrière-pays ou la bordure de la forêt. Dans chacune de ces aires, l'agriculture demeure encore un élément de subsistance — tandis que la pêche est l'activité commerciale principale de la côte — et la coupe du bois, celle de l'arrière-pays. Pour sa part, la région de l'intérieur ressemble à celle de l'arrière-pays à l'exception de l'agriculture qui y est toujours plus importante que la coupe du bois. La structure des occupations de chaque village varie non seulement en fonctions des ressources naturelles mais aussi en fonction de l'existence de travaux saisonniers dans certaines industries de transformation et dans les services. Aucun de ces villages n'est économiquement indépendant. Dans chacun d'eux un segment plus ou moins important de travailleurs doit se déplacer à l'extérieur afin de se trouver un emploi.<sup>22</sup> Plusieurs de ces derniers doivent même exercer leur métier dans une autre province et ne peuvent revenir au foyer qu'à deux ou trois reprises durant l'année.

En dépit de l'industrialisation progressive du milieu, aucune des communautés acadiennes de la Baie pratique l'agriculture sur une base commerciale. L'exploitation de la terre s'est poursuivie selon les usages traditionnels et est demeurée sur une base domestique, c'est-à-dire que la ferme est une entreprise à faible capitalisation, utilisant la main-d'œuvre familiale et produisant surtout des biens pour les besoins de la famille. Pour expliquer cette résistance au changement en général et à l'innovation technologique en particulier, il faut se référer à plusieurs facteurs. Dans les sociétés historiques, la tradition cristallise les attitudes et se ferme aux changements et à l'évolution. Il y eut bien quelques tentatives pour écouler des surplus de production sur les marchés locaux et régionaux mais elles n'ont pas obtenu les succès anticipés décourageant ainsi la production commerciale sur une vaste échelle. Non seulement les marchés étaient-ils trop peu nombreux et mal organisés, mais les produits locaux devaient subir la concurrence de ceux des fermiers de la

---

<sup>22</sup> A l'été 1961, environ 200 résidents de la Baie travaillent à Halifax 5 jours par semaine et reviennent au foyer chaque fin de semaine. Leur résidence officielle est la Baie Française.

Vallée. La richesse du sol (terres alluvionnaires) et les connaissances techniques de l'exploitant rendaient ces derniers capables de mettre sur le marché un produit supérieur.

La mentalité acadienne d'extrême prudence a empêché la spécialisation agricole. On préférait cultiver « un peu de tout » pour se prémunir contre les dangers inhérents à la monoculture. D'ailleurs cette même prudence a découragé une vocation professionnelle d'agriculteur, de même qu'elle a découragé l'exercice d'un seul métier. De plus, par suite de l'évolution graduelle de l'économie vers les échanges effectués avec de l'argent, l'agriculture a été délaissée au profit des occupations salariales. Plusieurs fermiers ne cultivent plus leurs terres tandis que plusieurs autres ne cultivent que le strict essentiel pour les besoins de la famille (en lait, en légumes, en viande) et pour ceux des animaux. Le déclin de l'agriculture ne s'exprime pas seulement par le nombre décroissant de fermiers à plein temps mais aussi par le rétrécissement des étendues cultivées, une diminution dans le nombre des têtes de bétail par unité cultivée, une baisse de la productivité et de la qualité des produits, et par un rétrécissement des revenus provenant de l'exploitation de la ferme.

Bref, à très peu de cas près, l'agriculture est sous-marginale,<sup>23</sup> c'est-à-dire qu'elle ne rapporte pas à son exploitant les revenus essentiels à la satisfaction adéquate des besoins de tous les membres de la famille.<sup>24</sup> Cela tient à la pauvreté du sol, au manque de connaissances techniques de l'exploitant, à l'absence de marchés et à des unités d'exploitation morcelées par un mode généralisé de transmission des terres à tous les enfants mâles de la famille, terres devenues trop restreintes pour être économiquement rentables.

De son côté, l'industrie de la pêche s'est transformée sous l'impulsion des innovations techniques et par suite des exigences

<sup>23</sup> Pour une définition élaborée de la ferme marginale, consulter, M.-Adéard Tremblay, « Le problème des Fermes marginales », *Agriculture*, 16, (No. 1, janvier-février 1959) : 20-24.

<sup>24</sup> Cette section s'inspire de l'article de M.-Adéard Tremblay et Emile Gosselin, « Le Continuum Pauvreté-Prospérité: son utilité en tant qu'indicateur de désintégration sociale », *Service Social*, (Vol. 9, No. 3, 1960), en particulier les pages 16-20.

nouvelles des marchés de consommation. Auparavant, les pêcheurs avec une faible capitalisation (petit bateau, quelques filets et lignes) pouvaient retirer les revenus dont ils avaient besoin. Mais aujourd'hui, pour obtenir des revenus équivalents, les pêcheurs doivent utiliser de plus grosses embarcations, acheter un meilleur outillage, embaucher plus de main-d'œuvre et s'aventurer plus au loin. Mais cela impliquait des capitalisations substantielles et des coûts d'opération plus élevés obligeant ainsi plusieurs pêcheurs à abandonner la pêche ou à se contenter de faibles revenus s'ils continuaient à utiliser les techniques traditionnelles de la pêche côtière. Quelques-uns seulement furent capables d'investir les sommes exigées par cette évolution technologique.<sup>25</sup>

L'industrie forestière a par ailleurs été transformée par l'apparition de nouvelles techniques de transport, de coupe et de manufacture de bois qui ont, par cycle, rétréci ou élargi sa rentabilité. Pour bien saisir les répercussions de l'évolution technologique dans l'industrie forestière sur les communautés acadiennes,<sup>26</sup> il faut rappeler que la forêt a été durant près d'un siècle la seule source de revenus d'appoint pour la presque totalité des fermiers de l'intérieur et de l'hinterland. Par une série de changements successifs plusieurs lots familiaux, développés sur une base familiale (coupe, flottage et charriage, sciage et transport), furent vendus à de puissantes corporations qui les ont exploités d'une manière abusive. Ces compagnies ont

---

<sup>25</sup> Voir Stephen A. Richardson, « Technological Change: Some Effects on Three Canadian Fishing Village », *Human Organization*, 11, (No. 3): 17-27.

<sup>26</sup> M.-Adéard Tremblay, « Les Effets des changements technologiques sur les villages forestiers acadiens », document non publié (Université Cornell, 1951). L'étude monographique de Loomervale (nom d'emprunt) illustre bien certaines des répercussions des changements technologiques sur un village forestier de la Nouvelle-Ecosse. Emile Gosselin et M.-Adéard Tremblay, « Loomervale: un cas de désintégration sociale », *Recherches Sociographiques*, 1 (No 3, 1960): 309-342. Pour une analyse parallèle de la désintégration sociale dans un village acadien de la municipalité anglo-saxonne voisine, nous vous référons à Allister M. Macmillan et Alexander H. Leighton, « People of the Hinterland, Community Interrelations in a Maritime Province of Canada », In Edward H. Spicer (Ed.), *Human Problems in Technological Change* (New York, Russel Sage Foundation, 1952): 225-243.

d'ailleurs profité des récessions économiques pour consolider leurs domaines forestiers (en achetant de nouveaux lots) et étendre leur contrôle sur des réserves plus vastes encore. L'agriculture devenait, à elle seule, incapable de « faire vivre » une famille. Plusieurs jeunes et même certaines familles ont émigré vers les centres urbains.<sup>27</sup> Ceux qui sont demeurés à la Baie ont été obligés, par la suite, de tenir plusieurs emplois différents durant une même année pour assurer leur subsistance: cette exigence donna naissance à une très forte polyvalence professionnelle.

Ces changements profonds dans l'agriculture, l'industrie forestière et les pêcheries sont survenus au moment où « les biens et les services dont les familles avaient besoin devaient être procurés sur des marchés requérant une forte circulation de crédit et de monnaie. En d'autres termes, la hausse des standards de vie, la concurrence que reçut la production locale des produits venant de l'extérieur du territoire, des meilleurs moyens de communication et d'échange, l'expansion du crédit allaient rendre désuet un système intégré, mais rigide et fermé sur lui-même. La nécessité de posséder des valeurs liquides ou de crédit plaçait la population devant l'alternative suivante: a) une refonte du système agricole-forestier-pêcherie qui tiendrait compte des changements technologiques et de l'évolution des besoins; b) la prolétarianisation de la main-d'œuvre. Cette alternative repose sur l'absolue nécessité d'adopter un système d'échange qui ne s'appuie plus sur troc en circuit fermé, mais sur un système monétaire ouvert et flexible, utilisant à la fois le crédit et les espèces. »<sup>28</sup>

Ces changements faisaient perdre à la société acadienne son autonomie et son indépendance financière pour la rendre pres-

---

<sup>27</sup> Voir la section suivante sur l'émigration vers les centres industriels.

<sup>28</sup> M.-Adélar Tremblay et Emile Gosselin, *op. cit.*, 19-20. Les deux ressources naturelles commerciales de la Baie Sainte-Marie sont le poisson et le bois. Il est à remarquer que les habitants de la Baie exploitent eux-mêmes et par le moyen de leurs propres capitaux ces deux ressources. Même si, en tant que producteurs ils dépendent de marchés extérieurs que contrôlent des producteurs plus puissants, aucune compagnie étrangère n'y fait affaires. Sur le plan local, les Acadiens ont donc une certaine autonomie industrielle.

qu'exclusivement dépendante de l'extérieur et de forces économiques sur lesquelles elle n'exercerait plus aucun contrôle. Les problèmes économiques de la municipalité française sont ceux des provinces de l'Atlantique, à savoir :

- a) Comment planifier l'exploitation des ressources naturelles afin de conserver un équilibre entre leur disponibilité et le rythme de leur renouvellement, c'est-à-dire, éviter leur gaspillage et leur amoindrissement;
- b) Comment développer de nouvelles industries de transformation afin d'absorber les surplus de main-d'œuvre provoqués par le rétrécissement des activités primaires;
- c) Comment écouler les produits des industries manufacturières locales et les vendre à des prix comparables à ceux des autres manufactures canadiennes bien équipées et à forte concentration financière; et
- d) Comment rehausser les niveaux de vie, stabiliser les sources de revenus et susciter le plein embauche des travailleurs.

Voilà comment les transformations technologiques ont réduit l'importance du secteur primaire et complexifié le problème de la subsistance à la Baie Française. Deux autres phénomènes à fondement économique — le déclin des chantiers maritimes et l'émigration vers les centres industriels — sont le résultat de ces transformations économiques et nous les analyserons dans les pages subséquentes.

#### 4. L'ÉMIGRATION VERS LES CENTRES INDUSTRIELS

Les effectifs démographiques de la Baie Française sont à peu près stables depuis 1910. Puisqu'il y eut très peu d'immigrants qui sont venus s'installer dans la région, ceci veut dire que la croissance naturelle de la population a été absorbée par les départs. L'émigration des jeunes, au moment de leur embauche dans un centre industriel, ou encore l'émigration de familles tout entières, ont toujours été une menace continuelle pour la survie du groupe. Ces pertes d'éléments dynamiques ont

compliqué, entre autres choses, la continuité du leadership local. Au surplus, lorsque ces jeunes retournaient à la Baie Française pour y établir domicile au moment de leur mariage, ils éprouvaient de la difficulté à s'intégrer au groupe d'origine parce qu'ils avaient subi à l'étranger les influences de la culture anglo-saxonne.<sup>29</sup> Ces expériences migratoires et ces départs définitifs sont acceptés par nécessité puisque l'attachement au pays natal est fort. Il n'est à peu près pas d'Acadien vivant aujourd'hui à la Baie qui ait vécu ou travaillé ailleurs. Mais on vous répondra à la question: « Pourquoi un tel est-il parti vivre à Halifax, à Boston, à Toronto ou à Saint John ? » « Ici, on ne peut pas faire une vie, il faut trouver du travail ailleurs » ou encore « Il trouvait qu'il ne gagnait pas assez d'argent ici et qu'il pourrait difficilement avancer. » Donc la toute première nécessité de gagner sa vie ou encore celle d'acquérir un statut qui attire le prestige et le respect sont à l'origine de l'émigration des Acadiens vers les centres industriels.

Ce ne sont pas tous les Acadiens qui ont pris la décision d'émigrer et plusieurs, parmi ceux qui l'ont déjà prise, sont revenus au pays, celui-ci pour retourner à son ancien emploi ou pour s'occuper de ses vieux parents; celui-là, pour hériter du bien familial. La décision d'émigrer est d'ailleurs prise parfois avec beaucoup de circonspection. On pèsera « le pour » et « le contre » avant d'abandonner le pays d'origine. On se trouvera un emploi dans une ville avoisinante et on voyagera soir et matin pour être à la maison tous les soirs. Ou bien on travaillera dans une grande ville et on viendra passer les fins de semaine à la maison. Ou encore, on ira en Ontario, aux Etats-Unis, au Labrador et on reviendra à la Baie une ou deux fois par année. Plusieurs émigrants laisseront ainsi leurs familles durant quelque temps avant de les amener avec eux. Le départ ne coupera pas toujours les liens, puisque dans bon nombre de cas, on gardera sa maison, au cas où il faudrait revenir.

---

<sup>29</sup> Nous avons analysé ailleurs les influences de la mobilité géographique sur le degré d'anglicisation des Acadiens: Marc-Adéland Tremblay, « Niveaux et dynamismes d'acculturation des Acadiens de Portsmouth », *op. cit.*, en particulier de la page 232 à 241.

Dans l'histoire de la Baie, voilà les principales étapes de l'émigration acadienne :

- a) Jusqu'aux années 20, presque toutes les familles acadiennes émigraient dans les États de la Nouvelle-Angleterre ;
- b) Avec la promulgation de nouvelles lois d'immigration par les États-Unis à cette époque, les Acadiens émigrèrent vers les centres industriels de la Province jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale ; et
- c) Récemment, l'émigration s'est diversifiée en dehors de la Province : les Acadiens se sont dirigés vers les grands centres industriels canadiens.

#### 5. LE DÉCLIN DES CHANTIERS MARITIMES

Au siècle dernier, la construction de bateaux de transport et de bateaux de pêche représentait une activité économique d'importance le long de la Baie. Les sept chantiers maritimes de la Baie Française embauchaient plusieurs hommes de métier et travailleurs manuels en plus d'absorber la matière première des villages avoisinants. L'industrie de la construction maritime a atteint son apogée vers la fin du XIXe siècle. Du tournant du siècle à la fin de la Première Grande Guerre mondiale son déclin fut lent mais continu.<sup>30</sup> A cette époque, le gouvernement canadien adjugea des contrats pour la construction de bateaux de guerre. Toutefois cette prospérité fut de courte durée. Une fois la guerre terminée l'activité des chantiers maritimes cessa assez brusquement. Seul le chantier de Meteghan demeura actif, mais il dut réduire sa production. Il fallut la Seconde Guerre mondiale pour que ce chantier reprenne de l'expansion, embauchant cette fois des hommes de métier provenant de tous les villages environnants. Avec la fin des hostilités, l'industrie périclita à nouveau perdant cette fois le fondement même de son existence : il aurait fallu réorganiser la production et dé-

<sup>30</sup> La même tendance fut remarquée dans la Province de Québec ainsi que l'illustre l'article d'Albert Faucher, « The Decline of Shipbuilding at Quebec in the Nineteenth Century », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXIII (No 2, May 1957) : 195-215.

pister de nouveaux débouchés commerciaux. Aujourd'hui, le chantier de Meteghan River est le seul qui ait survécu à cette période de transformation: il se spécialise dans la réparation de petits vaisseaux et dans la construction de chalutiers. Il embauche jusqu'à cent hommes de métier. Tous les autres chantiers sont de faible dimension et ne construisent plus que des petits bateaux de pêche et des embarcations de plaisance vendus à une clientèle américaine.

Ce déclin de l'industrie de la construction maritime est le résultat de changements technologiques dans l'industrie du transport par eau; en effet le bateau à voile (goélette) fut remplacé par un bateau mû par le diesel et ayant une coque d'acier plus forte pour effectuer des transports d'un plus fort tonnage sur de plus longues distances. L'invention de la locomotive et du camion a précipité le déclin des centres de construction, faisant disparaître du même coup plusieurs occupations spécialisées. Ce déplacement a provoqué des réactions socio-économiques considérables et a sérieusement ébranlé la base économique de plusieurs villages.

## 6. LE REHAUSSEMENT DES NIVEAUX D'INSTRUCTION

Le passage de la société acadienne, d'une société analphabète au moment de la venue de l'abbé Sigogne, à une élite de professionnels, d'hommes d'affaires, de commerçants et de commis, s'est fait graduellement sur une période de deux cents ans. La montée vers une instruction de base pour tous fut lente et difficile. En effet, les Acadiens, en tant que groupe minoritaire dans une province anglaise, ont dû livrer plusieurs luttes afin de revendiquer leurs droits et préserver leurs traditions familiales, religieuses et linguistiques. Ces luttes se sont engagées dès que l'instruction fut définie comme la responsabilité de l'État en 1864. Retraçons à grands traits les principaux jalons de cette ascension vers des niveaux plus élevés d'instruction de base.

a) De 1770 à 1840: C'est la période des « pédagogues ambulants ». Durant cette période, il n'y a pas eu d'instruction formelle, c'est-à-dire un enseignement donné par des spécialistes

dans des endroits spécialement aménagés à cette fin, à des heures régulières avec un programme scolaire accessible à la population tout entière. Il faut noter toutefois les efforts de l'abbé Sigogne pour instruire quelques-uns de ses protégés et instiller dans la population le désir de l'instruction.

b) De 1840-1864: Durant cette période les colons acadiens reconnaissent de plus en plus la nécessité de savoir lire et écrire. A cette fin, les parents se groupent, construisent des écoles d'une pièce et embauchent des instituteurs du Québec et du Nouveau-Brunswick pour dispenser les connaissances de base à leurs enfants. Omer LeGresley, dans son ouvrage sur le système scolaire acadien et l'enseignement du français en Acadie,<sup>31</sup> affirme qu'en 1851 la partie française du comté de Digby compte dix-sept écoles fréquentées par 422 Acadiens. C'est la période de l'autonomie scolaire locale.

c) La législation scolaire provinciale et la Confédération: En 1864 la Province instituait une législation scolaire (« The Free School Act ») par laquelle elle reconnaissait l'instruction scolaire formelle comme une de ses responsabilités administratives. La loi Tupper (le Premier ministre provincial du temps) rendait légale « l'école neutre et unique pour tous les citoyens ». Un système d'instruction uniforme pour toute la Province voulait dire que la seule langue officielle de l'école serait l'anglais, que tous les instituteurs devraient se munir d'un diplôme qui attesterait de leur capacité à dispenser un enseignement<sup>32</sup> et que le gouvernement d'Halifax assumerait tous les coûts d'un tel

---

<sup>31</sup> Omer LeGresley, *L'Enseignement du français en Acadie, 1604-1926* (Paris, 1926), 101. Nous voudrions référer le lecteur intéressé à l'évolution de l'instruction publique en Nouvelle-Ecosse et à l'évolution de l'enseignement du français dans les écoles à la thèse doctorale de Joseph-Edouard Comeau. En plus d'être bien documentée, cette thèse met à date les travaux du Père LeGresley pour la période 1926-1949, Joseph-Edouard Comeau, *L'Enseignement du français dans les écoles publiques de la Nouvelle-Ecosse depuis 1900*, Thèse de doctorat présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal (Montréal, 1949).

<sup>32</sup> On peut se demander avec Léo-Martin Doiron, si cette loi fut appliquée rigoureusement à la Baie Française puisqu'on retrouve encore aujourd'hui des vieillards de la région qui ne savent qu'écrire en français. De plus, il y avait encore ces années récentes des instituteurs munis de permis temporaires d'enseignement (« permissive licences »).

programme. Cela voulait dire aussi que les jeunes Acadiens qui se destinaient à une carrière dans l'enseignement devaient se rendre à l'École Normale de Truro pour obtenir les brevets qui leur donneraient le droit d'enseigner dans les écoles publiques de la Nouvelle-Écosse. L'École Normale anglaise empêchera les instituteurs acadiens d'acquérir une connaissance suffisante du français, qu'ils devront, par la suite, enseigner au meilleur de leur connaissance. Il faudra presque quarante années de revendications répétées pour qu'un amendement de la Législature reconnaisse le statut spécial des Acadiens.

La Confédération reconnaissait, bien entendu, la langue française comme une des langues officielles du pays, mais elle sanctionnait aussi positivement les droits acquis des minorités au niveau scolaire puisque l'éducation était du ressort unique des Provinces. La loi Tupper n'accordait pas de privilèges spéciaux aux Acadiens. L'acte confédératif de 1867 ne faisait donc que confirmer et raffermir une situation légale qui durait depuis trois ans déjà.

d) En 1890 le Collège Sainte-Anne ouvre ses portes.

e) En 1902 un programme en cinq points adopté une année auparavant par un amendement à la loi scolaire fut appliqué dans les districts acadiens de la province. Ce programme stipulait (i) l'enseignement en français dans toutes les matières durant les quatre premières années de fréquentation scolaire; (ii) l'enseignement oral de l'anglais commencera dès la première année de scolarité pour que dès la cinquième année l'enseignement des matières au programme se fasse uniquement en anglais; (iii) la nécessité de composer des manuels français pour les élèves des quatre premières années au cours primaire; (iv) la sélection de professeurs bilingues qui seraient préparés spécialement pour ce type d'enseignement à l'École Normale de Truro; (v) la nomination d'un surintendant responsable de l'enseignement du français dans les écoles acadiennes.

f) En 1926 M. Louis d'Entremont devient le premier inspecteur des écoles acadiennes des municipalités d'Argyle et de

Clare. A sa retraite en 1948 il fut remplacé par l'inspecteur Alphonse Comeau.

g) En 1939-1940 la nécessité d'enseigner plus de français et un français de meilleure qualité au niveau primaire était reconnue. Voici de quelle façon cet enseignement se concevait: (i) tout enseignement sera dispensé en français jusqu'à la sixième année inclusivement, à l'exception de l'anglais et des mathématiques (elles représentent 20% du curriculum); (ii) de la septième année à la neuvième inclusivement l'enseignement devra se donner dans les deux langues. L'histoire et la géographie devront cependant être enseignées en français; et (iii) au niveau de l'enseignement primaire supérieur (la 10<sup>e</sup>, la 11<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> année), toutes les matières s'enseigneront en anglais à l'aide de manuels anglais, à l'exception de la grammaire française. Le Collège contribua à cet effort de re francisation au niveau primaire en offrant aux instituteurs acadiens de la région un cours d'été de perfectionnement qui durait trois années consécutives. Ces cours de perfectionnement ont permis aux instituteurs de se mériter de nouveaux certificats de compétence. Le Département provincial de l'Instruction publique accorda une reconnaissance officielle à ces cours. Il en défraya entièrement les coûts et accorda des augmentations de salaire correspondantes aux nouvelles qualifications professionnelles.

h) En 1948, sous le dynamique leadership de son curé, Saulnierville institua la première école supérieure paroissiale consolidée.

i) En 1957 la première école supérieure municipale consolidée ouvre ses portes à Meteghan River.

Voilà les principales étapes de la montée vers une instruction de base plus poussée et universelle. La fréquentation scolaire est obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans. Parce que les échelles de salaires des professeurs ont été rehaussées et tiennent aussi davantage compte des qualifications professionnelles et des années d'expérience dans l'enseignement, la profession a attiré de nouveaux candidats. La qualité de l'enseignement s'est améliorée. A la Baie Sainte-Marie, on trouve très peu de professeurs

qui ont des permis temporaires. Depuis quelque temps aussi, les examens provinciaux des normaliens sont plus difficiles afin d'éliminer les candidats incompetents ou de moindre qualité.

L'enseignement dans les écoles se complète d'un programme d'éducation des adultes. On dispense, par exemple, des cours de couture, d'artisanat, de mathématiques, de danse dans divers villages de la Baie. Plus important encore ces niveaux d'instruction plus élevés ont suscité l'établissement, dans plusieurs villages, d'associations à caractère éducatif.

- a) Les associations de Foyer-école (*Home and School*) existent depuis à peu près 1935. En collaboration avec la Commission scolaire municipale, cette association établit un lien entre l'Église et l'école.
- b) L'Association des Étudiants acadiens prend naissance à l'Université Laval en 1944. L'Association des Instituteurs acadiens de la Nouvelle-Écosse existe depuis 1948 et est affiliée à l'Association Canadienne des Éducateurs de Langue française.
- c) L'Association acadienne de l'Éducation fut fondée en 1949.
- d) La Fondation Sigogne est établie en 1961 dans le but d'accorder des bourses d'étude aux étudiants acadiens du diocèse de Yarmouth. On insiste sur la nécessité de poursuivre les études dans une institution d'expression française. Auparavant, seule la Société Nationale l'Assomption offrait des bourses aux jeunes Acadiens désireux de se perfectionner.

Toutes ces associations spécialisées dans le secteur de l'éducation sont de date récente et se sont fixé comme objectifs:

- a) de promouvoir l'amélioration de l'enseignement à la Baie;
- b) de réorienter les Acadiens dans l'orbite d'influence de la culture du Canada français; et
- c) d'agir comme groupes de pression auprès des pouvoirs publics.

L'Association acadienne de l'éducation est certes celle qui a le plus effectivement intégré ce triple objectif sur le plan de son idéologie et celui de ses agissements concrets. Toutes ces nouvelles institutions témoignent de la participation de la Baie au programme d'expansion de l'éducation dans la province. Mais il faut noter, en passant, que, si l'économie locale ne s'enrichit pas de nouvelles industries, ces niveaux accrus d'instruction pourront peut-être accélérer le mouvement des populations vers les centres qui pourront absorber une main-d'œuvre spécialisée exerçant métiers et professions dans les champs les plus divers.

#### 7. LA NAISSANCE D'UN SYSTÈME DE CLASSE

Lorsque l'on parle d'un système de classe pour caractériser la différenciation sociale des Acadiens, le concept est utilisé dans un sens très large. Nous ne sommes pas en présence de strates sociales fortement hiérarchisées et clairement différenciées. Cependant, l'idéologie égalitaire de la communauté acadienne est en bonne voie de disparition. Avec l'accroissement des niveaux d'instruction et la naissance d'élites autochtones qui ont remplacé l'élite anglaise; avec l'apparition d'un renouveau culturel qui vise à développer des organisations locales, poursuivant des objectifs nationalistes; avec le passage d'une économie de subsistance à une économie monétaire et l'apparition de relations asymétriques et, enfin avec l'apparition de différences notables dans les niveaux de vie, les aspirations et le mode de vie des résidents de la Baie, des couches sociales sont en voie de formation. Cette étape dans le processus de différenciation sociale est une des toutes premières: elle souligne quand même la naissance du processus et trace à grands traits sa direction, sa signification. Donc c'est à partir de ces indices naissants de compartimentalisation sociale que nous tenterons de définir les critères de stratification et de dégager les principales couches sociales.

L'ascendance morale et l'autorité religieuse qui entourent la personne du prêtre lui confèrent le plus haut prestige qui soit

dans la société acadienne. Dans l'histoire de la Baie, le prêtre fut durant près d'un siècle le seul homme instruit du village. En plus d'être le dépositaire de l'autorité divine et de posséder les qualifications pour exercer son ministère avec compétence, ses conseils étaient recherchés et il exerçait son leadership dans tous les secteurs de la vie et de la communauté. D'ailleurs le statut de curé de paroisse comportait tout un éventail de rôles religieux et sociaux. Cela est si vrai que dans Saint-Malo, les paroisses les plus actives et qui intègrent le mieux leurs paroissiens et dont le rayonnement s'étend à l'extérieur de leurs cadres territoriaux sont celles où le curé est dynamique et entreprenant. Dans tous les cas, la paroisse reflète la personnalité de son pasteur. Plus récemment, cependant, avec le rehaussement des niveaux d'instruction et l'apparition d'une élite le rôle du prêtre-curé s'est rétréci. On attend de lui qu'il fonde et qu'il active un certain nombre d'organisations religieuses répondant aux différents groupes d'âge et de statuts de ses paroissiens; on s'attend à ce qu'il soit l'âme dirigeante de toutes les organisations paroissiales; en dernier lieu, on s'attend à ce qu'il soit l'aumônier — ou le conseiller moral — des organisations non-religieuses. Dans ces organisations à caractère profane, le prêtre ne possède pas de statut privilégié ni n'exerce d'influence exceptionnelle, à moins que sa compétence soit reconnue. Le prêtre-curé n'exercera pas d'influences particulières dans les organisations économiques, à moins qu'il n'ait déjà démontré sa capacité. Le curé de Saint-Bernard introduisit les coopératives et le mouvement coopératif le long de la Baie et fut la cheville ouvrière de son expansion. Ses observations et ses jugements dans ce secteur sont respectés.

Au palier suivant nous retrouvons les professionnels et les hommes d'affaires prospères ou politiquement influents. Pour les médecins et dentistes, l'instruction poussée est synonyme de prospérité et d'accès aux biens de luxe, comme le camp d'été, une auto de marque dispendieuse, les voyages de plaisir, les sorties coûteuses, etc. . . . Il nous a semblé qu'un homme prospère et cultivé possède un statut plus élevé que l'homme cultivé ayant peu de ressources ou l'homme à l'aise qui « a peu de culture »,

— en autant bien entendu qu'il soit intègre, qu'il fasse partie d'un certain nombre d'organisations et qu'il remplisse à la lettre ses devoirs religieux —: il y a des exceptions à la règle. Nous connaissons un professeur au secondaire qui est modeste de fortune mais il est un des laïcs les plus respectés et admirés le long de la Baie. Ce statut lui vient de sa culture, de son dévouement, de sa droiture, enfin de sa vie familiale exemplaire. De la même façon que la mobilité sociale ascendante est possible par des vertus personnelles toutes spéciales, la mobilité descendante s'opère dans des circonstances inverses. Le professionnel ou l'homme instruit qui gaspille ses talents ou ne donne pas le meilleur de lui-même, et l'homme d'affaires qui gagne son argent dans des transactions financières désavouées ou frauduleuses ou encore qui le dépense « follement » perdent leur prestige et le rang dus à leur statut. Une baisse dans le sentiment et les pratiques religieuses s'accompagne également de désapprobation et de perte de prestige.

Sur le palier suivant se trouvent les hommes d'affaires d'instruction et de prospérité moyennes, les chefs d'entreprise, les administrateurs et collets blancs. L'Acadien moyen les mettrait sur le même pied que les précédents s'ils étaient plus instruits. C'est dans ce groupe que la mobilité sociale est la plus fréquente. Elle s'obtient par: a) l'acquisition de biens et richesses et le rehaussement des niveaux de vie; b) ou encore, par la participation particulièrement active et significative dans les affaires nationales.

Viennent ensuite ceux qui possèdent une certaine sécurité financière, soit parce qu'ils sont les propriétaires d'une ferme, d'un lot à bois ou d'un bateau ou soit encore parce qu'ils ont un métier fortement en demande dans la communauté. L'autre segment se compose de salariés, c'est-à-dire de tous ceux qui s'embauchent dans l'une ou l'autre des industries ou services et dont les niveaux de vie sont au-dessous de la moyenne. Le bas de l'échelle est occupé par les déviants et les rejetés, c'est-à-dire ceux qui vivent en union libre, les non-pratiquants, les alcooliques, etc.

## 8. LES ÉLITES ACADIENNES: MOUVEMENT DE PLURALISME ET DE DIVERSIFICATION

Dans la culture acadienne de la Baie la fonction de leader comporte un ensemble de rôles spécifiques. D'ailleurs seulement quelques rôles limités peuvent conférer, à ceux qui les tiennent, des fonctions de leadership. Ces rôles sont les suivants: le prêtre, le professionnel, l'homme d'affaires et le professeur. C'est dire que ces rôles, en plus et au-delà des conduites spécifiques qu'ils définissent, permettent l'exercice de leadership dans un grand nombre d'activités communautaires. Retraçons brièvement les grandes étapes de l'évolution du leadership.

A l'époque de l'économie de subsistance les individus qui avaient acquis les rôles mentionnés plus haut étaient les seuls qualifiés pour diriger et influencer l'orientation religieuse, économique et politique de la petite communauté acadienne. Le prêtre, par définition, était mandaté pour diriger la communauté acadienne de l'intérieur et dans ses relations avec l'extérieur. Cela s'explique du fait, qu'au tout début, il y avait très peu d'industries et de commerces importants entre les mains des Acadiens. Il y avait très peu également de différence dans les statuts économiques des résidents de la Baie: d'ailleurs cette situation concrète a contribué à la naissance d'une idéologie égalitaire encore existante aujourd'hui. Les fonctions de direction étaient exclusivement réservées aux prêtres. Puis, avec l'apparition des premiers professionnels acadiens ceux-ci assumèrent quelques responsabilités dans les champs de leur préférence et compétence respectives. Ce mouvement était si naturel, à savoir l'association de fonctions de direction et de fonctions professionnelles (prêtres, médecins, droit) que les autres membres de la communauté ne convoitaient pas ces postes et acceptaient qu'ils soient réservés uniquement à la poignée d'hommes instruits. La masse avait d'ailleurs une confiance aveugle dans ses leaders et trouvait fort normal que l'homme instruit soit celui qui s'occupe des affaires de la paroisse et, plus tard, des affaires extra-territoriales. D'ailleurs, il existe très peu de cas de laïcs non-professionnels qui ont accédé à des postes importants

de leadership sans avoir les qualifications appropriées. A cette époque, diriger les autres n'était pas un moyen pour acquérir du prestige ou de « bien se placer » dans le système social, mais une façon de servir, de faire bénéficier les autres de ses talents, de ses connaissances. Tous les Acadiens acceptaient d'emblée les directives de leurs leaders, à l'exception de ceux qui avaient violé des normes du groupe. C'était aussi la réaction qui devait exister en présence de l'autorité: obéissance et respect. Il y eut bien, de temps à autre, quelque opposition, mais elle n'a jamais été vive et systématique. L'apprentissage sévère du jeune à l'obéissance automatique dans le contexte de la structure patriarcale rendait l'obéissance facile à l'âge adulte. Désobéir à son père (ou son prêtre-leader) c'était s'attirer les foudres divines, s'exposer à des sanctions sévères et provoquer des sentiments très forts de culpabilité ou de honte.

Plusieurs facteurs et situations ont contribué à des changements substantiels dans le leadership acadien. Bien que les dirigeants traditionnels aient conservé leur droit à la direction, d'autres ont acquis les mêmes privilèges tant et si bien qu'aujourd'hui ce sont les qualités individuelles plutôt que le statut qui donnent accès au leadership. Il existe beaucoup de concurrence entre les différents candidats à un poste de leadership. D'ailleurs certaines rivalités seraient le résultat de ce changement récent.

En plus des changements dus à l'éducation et au passage d'une économie de subsistance à une économie d'échange, il faut ajouter ceux qui découlent de la dépendance accrue des communautés extérieures pour tout ce qui touche l'administration, la politique et les activités du renouveau acadien dans la Baie. Le renouveau acadien est un mouvement qui vise à renforcer la position et les influences acadiennes dans la municipalité française et dans les provinces de l'Atlantique. Ceci implique, il va de soi, des organisations spécialisées, de nouveaux canaux de communication pour exercer des pressions auprès des gouvernements afin de promouvoir des législations nouvelles favorables à la minorité acadienne. Les leaders acadiens, religieux comme laïcs, doivent se tenir en constante communication avec ceux qui

poursuivent les mêmes objectifs dans d'autres provinces afin de coordonner leurs activités.

Les nouvelles situations, de même que les nouvelles orientations du groupe exigent donc plus de leaders afin de remplir tous les postes disponibles dans les différents secteurs de la vie communautaire. Mais ce nouveau type de leadership ne suscite pas tout l'intérêt et le respect dus aux fonctions de direction dans la société traditionnelle. Des attitudes comme la passivité, la résistance aux changements et à l'apparition de nouvelles structures freinent l'élan et l'efficacité de la nouvelle classe dirigeante dans ses efforts de redressement économique et national. Le leadership s'est diversifié en s'étendant à de nouveaux champs d'activité; il a nécessité un plus grand nombre de leaders, des prises de position formelles, mais il s'est affaibli dans un certain sens parce qu'il ne suscite plus l'unanimité de tous les membres, ni l'obéissance spontanée chez ceux qui acceptent les objectifs généraux des différentes associations. Cela s'explique, en bonne partie, par les valeurs nouvelles qui viennent de l'extérieur et qui posent de multiples interrogations à la légitimité de la culture acadienne, aux prémisses sur lesquelles elle est fondée et aux objectifs qu'elle poursuit.

#### 9. L'ÉVEIL D'UNE CONSCIENCE NATIONALE

Les conventions acadiennes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont fait naître dans l'esprit de ses participants la communauté spirituelle et idéologique de tous les Acadiens des Provinces maritimes.<sup>33</sup> Ces réunions ont été l'occasion d'une prise de conscience et ont mis de l'avant l'idée que « ce petit peuple », dispersé aux quatre vents, serait assuré de survivre s'il prenait en main sa destinée en créant les institutions capables de défendre ses droits et de promouvoir ses intérêts. On a affirmé alors le caractère distinctif des coutumes, des traditions, bref du mode de vie acadien. On y a fait la démonstration du caractère providentiel de la survivance tout en faisant état de la mission spirituelle des

<sup>33</sup> Camille Richard, *L'idéologie de la première Convention nationale acadienne*, Thèse de maîtrise (Université Laval, 1960).

Acadiens dans les Provinces maritimes. On s'est enfin fixé des objectifs et des programmes d'action. Lentement mais graduellement, quelques-unes de ces institutions ont été créées, quelques-uns des programmes d'action ont été mis sur pied avec le résultat que plusieurs des objectifs ont été atteints. Nous ne pouvons pas, dans le cadre de cet article, faire l'étude systématique des principales réalisations des Acadiens du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Qu'il suffise de signaler celles qui nous semblent les plus spectaculaires :

- a. La Société nationale l'Assomption ;
- b. Le statut officiel des étudiants acadiens au niveau primaire ;
- c. La fondation du Collège Sainte-Anne qui possède une charte universitaire ;
- d. L'apparition de plusieurs associations centrées sur la conservation des coutumes acadiennes et ayant des visées nationalistes ;
- e. La nomination du premier évêque acadien en Nouvelle-Écosse en 1954 ;
- f. Les fêtes qui ont, en 1955, commémoré le bi-centenaire de la déportation acadienne et qui se continuent depuis en prenant chaque année plus d'ampleur, par les « Festivals Acadiens ».

Chacune de ces réalisations a permis aux Acadiens de la Baie Française de franchir une nouvelle étape dans le processus de la survivance. Qui dit processus implique continuité, une ligne de progrès qui procède par étapes successives en se diversifiant et en se raffermissant. Ce ne fut jamais une progression rectiligne puisqu'il y eut ici et là des revers de fortune et des échecs temporaires. D'ailleurs, comme nous le disions au début, les grandes étapes que nous avons analysées comportent presque toujours des éléments positifs et négatifs par rapport à la survie de la culture acadienne.

Dans l'histoire de la survivance des Acadiens de la Baie Française l'élection de Monseigneur Leménager à la tête du

diocèse de Yarmouth est certes l'événement le plus significatif qui soit. Non seulement sa nomination est-elle la réalisation d'aspirations très profondes mais aussi le couronnement de plusieurs revendications.<sup>34</sup> L'Évêque est le symbole même de la survivance: il fut nommé à la veille des fêtes commémorant le bi-centenaire, instaurant ainsi d'une façon éclatante et formelle l'influence permanente de l'Église dans la perpétuation du fait français à la Baie Sainte-Marie.

M.-ADÉLARD TREMBLAY, ph.d.,  
*Département de Sociologie et d'Anthropologie,*  
*Université Laval, Québec.*

---

<sup>34</sup> Il y aurait une étude fort intéressante à entreprendre sur les événements qui ont conduit à l'élection d'un évêque acadien en Nouvelle-Ecosse. Il faudrait non seulement examiner les relations clergé acadien - clergé irlandais, mais aussi les relations laïcs acadiens - clergé acadien.